

Réf: Dossier N° 093961

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROPHYTO-IVOIRE »

Siège social Abidjan, Yopougon, GESCO FOURIERE,
MONNEYKOI, Lot 09, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROPHYTO-IVOIRE »

Objet :

- Achats et Ventes application de produit phytosanitaire ;
- Conseil et formation en technique culturale et agriculture ;
- Achats et ventes de produits agricoles ;
- Toutes prestations ;
- Import –export ;
- Toutes prestations de services

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autres objets ou connexes

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, GESCO FOURIERE,
MONNEYKOI, Lot 09, Ilot 05

Dirigeant(s) : M KONE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02653 du 30/03/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13577/GTCA/RC/2022 du 30/03/2022

